



*Syndicat SUD-Rail
de la région de Lyon*

Lyon, le 30 Novembre 2020

A l'attention de Monsieur Pibo Marc
Directeur DDL CITI

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 20 Novembre 2020, nous avons été reçus dans le cadre d'une demande de concertation immédiate déclenchée le 17 Novembre 2020. La Direction n'a pas apporté de réponses favorables aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, **le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des cheminots dépendants de la DDL CITI ainsi que tous les agents amenés à les remplacer.**

A partir du 7 Décembre 2020 à 00h01

Jusqu'au 7 Février 2021 à 23H59

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- **SUD-Rail demande la suspension des missions de contrôle à bord et à quai pendant la crise sanitaire.**
- **SUD-Rail réclame que le télétravail intégral soit mis en place pour tous les agents qui le souhaitent et lorsque le poste de travail le permet.**
En effet, la situation sanitaire nécessite cette organisation pour protéger les personnels.

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail :

Bastien Ferrari